

## NOTRE DOSSIER DU MOMENT

Suicide : être au chômage multiplie par 3 le risque de suicide

En Février 2020, l'ARS a organisé comme chaque année, des événements autour de la journée nationale de prévention du suicide (5 Février). Le thème de cette année était « plaidoyer pour une prévention partagée ».

Un colloque « mourir du travail » a été organisé dans ce cadre par l'association Loire Prévention Suicide à St Etienne.



Mourir du travail est aussi mourir de l'absence de celui-ci : **Michel DEBOUT**, médecin psychiatre, auteur de nombreux ouvrages sur la souffrance des précaires - « *Le traumatisme du chômage* », Editions de l'Atelier, a alerté sur l'importance de la prévention du suicide en particulier auprès des chômeurs : « *Dans la population générale, 20% des personnes ont des pensées suicidaires. Chez les chômeurs, cette proportion monte à 30%. Quant au risque de passage à l'acte, il est de 3% dans la population générale et 6% chez les chômeurs. Donc oui, il y a davantage de risques de tentatives de suicides et de morts par suicide chez les chômeurs, dans des situations dramatiques avec parfois des crimes familiaux et le suicide de la personne.* »

Depuis la France a connu une crise sanitaire inédite par son ampleur et ses conséquences dans notre vie personnelle et professionnelle. Cette crise va être suivie par une crise économique majeure, avec des projections sur le nombre de chômeurs et de fermeture d'entreprise particulièrement importants.

Les conseiller.es, psychologues, personnels encadrants de Pôle emploi sont, et vont être confrontés au quotidien à la détresse, la fragilité et la précarité croissante des demandeurs d'emploi. Certaines régions constatent l'augmentation des fiches de signalements de menaces de suicide.

Très souvent les psychologues sur les sites doivent aussi faire face à l'expression des difficultés des collègues conseiller.es et encadrants souvent impuissant face à une telle souffrance.

La formation, l'information dans ce domaine comme dans d'autres permettent de mieux faire face : restons vigilants aux signes de détresse et passons le relais auprès des associations de prévention.

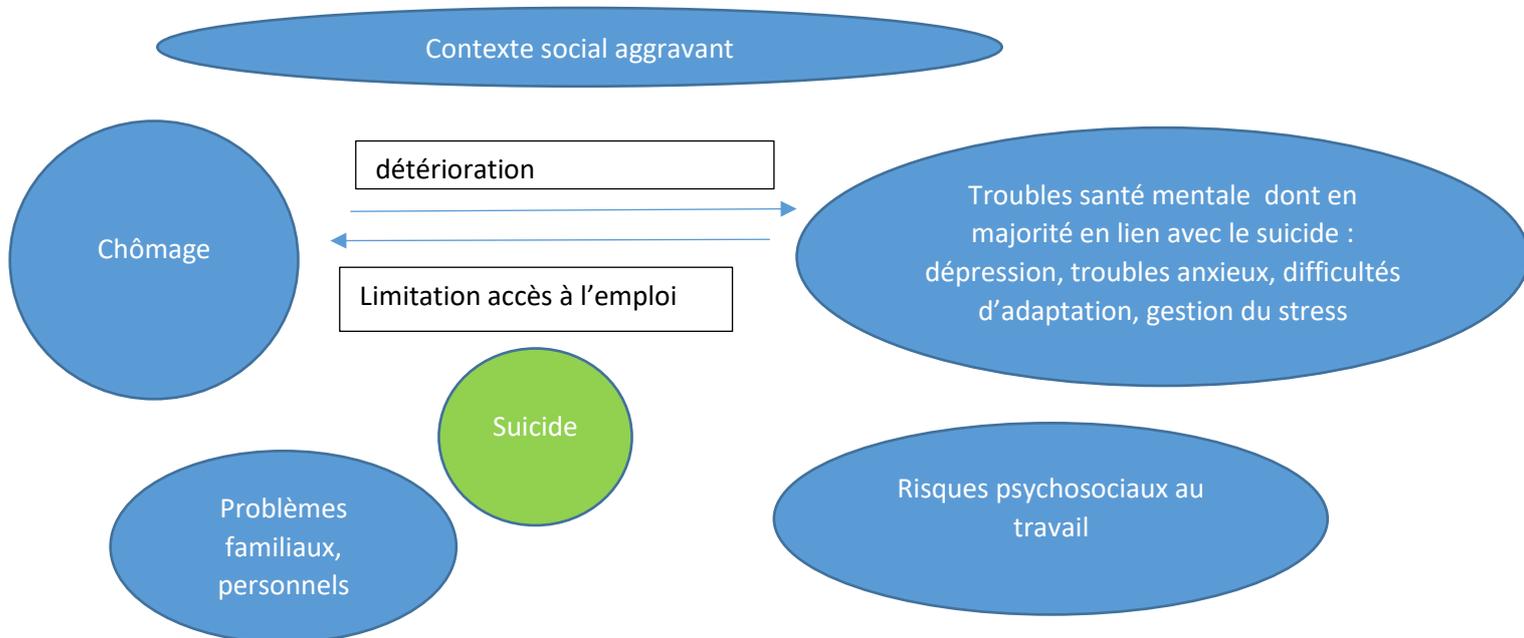
En Juin de cette année, un rapport « suicide : quels liens avec le travail et le chômage. Penser la prévention et les systèmes d'information » a été mis à disposition du public par L'Observatoire national du suicide

Quelques éléments clefs :

Sur quels chiffres les études sur le suicide se basent-elles ? Le recueil des informations sur les pensées suicidaires, les tentatives de suicide et le suicide est parcellaire : il n'y a pas de comptabilité spécifique des personnes évoquant des pensées suicidaires en médecine de ville, pas de traçage fiable des tentatives de suicide n'entraînant pas une hospitalisation. A part pour quelques professions, les données sur l'activité professionnelle des personnes décédées ou hospitalisées ne sont pas systématiquement notées. Il est donc extrêmement complexe de proposer une analyse des liens entre travail ou chômage et suicide.

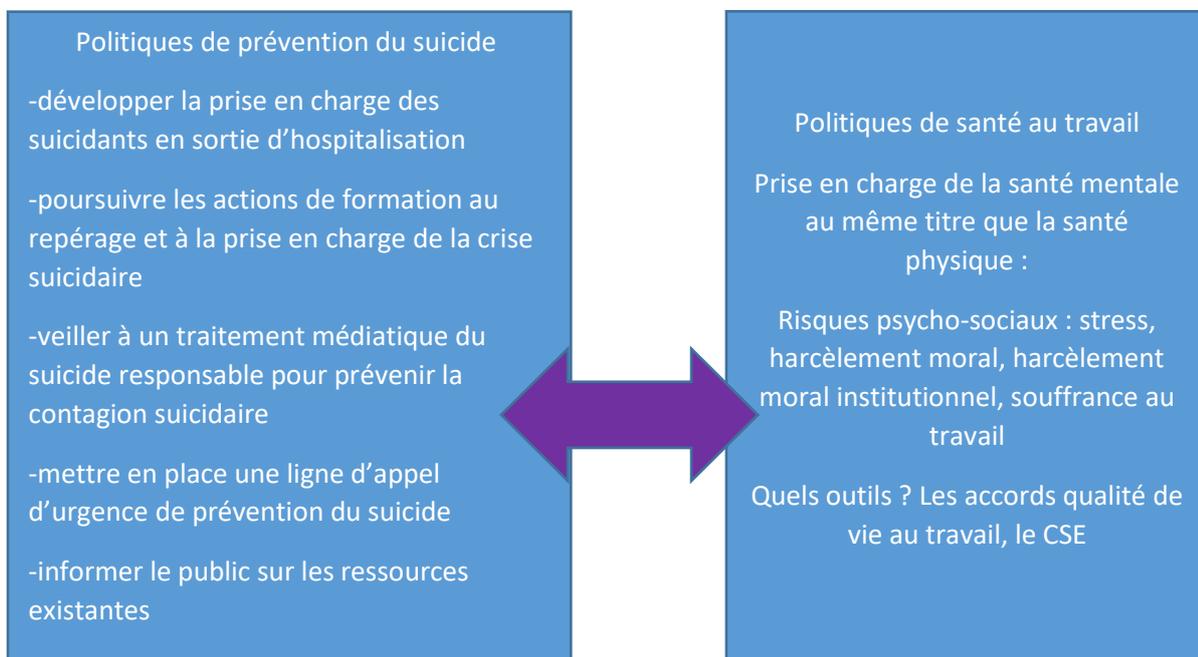
Ainsi, pour savoir si les suicides sont plus fréquents dans une profession ou une entreprise donnée, on mesure les écarts de taux de suicide entre la population exerçant cette profession ou travaillant dans l'entreprise étudiée et la population générale française. Ces analyses sont fragiles, lire l'article de notre collègue Olivier Séveon sur le site.

La complexité du risque suicidaire ne permet pas d'établir un lien de causalité direct entre le travail (ou l'absence de celui-ci) et le suicide. En même temps la vulnérabilité individuelle ne peut être invoquée comme unique déterminant dans les suicides.



### Comment agir ?

Comme l'analyse de ses causes, la prévention des suicides dans son ensemble est complexe. Les choix gouvernementaux sont de développer les mesures de prévention. Pour les risques liés au travail, la prévention du risque suicidaire est à la fois du ressort des politiques de prévention du suicide et des politiques de santé au travail.



Même si l'analyse, et la prévention, sont complexes, certains milieux professionnels ont réagi : le ministère de l'agriculture, les entrepreneurs, la police, l'administration pénitentiaire ont mis en place des cellules d'écoute, développé les réseaux entre professionnels de la prise en charge de la santé, des actions de mobilisation.

Quelles sont les actions de prévention ciblées par pôle emploi, en direction de ses salarié.es mais aussi de ses demandeurs ?



?